

LA CONSTRUCTION DISCURSIVE DE L'IMAGE PUBLIQUE DU PRÉSIDENT

CHAIBI Hassiba
ENS d'Alger / Algérie
ghilesghiles@yahoo.fr

Résumé : Cet article se fixe l'objectif d'analyser la construction de l'image publique d'une instance du pouvoir lors de la célébration d'un événement social. L'analyse que nous proposons porte sur une allocution présidentielle et cible le repérage des procédures de marquage et de masquage de sa subjectivité dans un discours axiologisé¹ ainsi que son action argumentée pour construire son identité et ses représentations.

Mots clés : éthos communicatif, dispositif énonciatif, stratégie discursive, le locuteur, allocution présidentielle.

Abstract: This article sets the goal of analyzing the construction of the public image of an instance of power when celebrating a social event. The analysis that we propose concerns a presidential address and targets the identification of the procedures of marking and masking of its subjectivity in an axiologized discourse as well as its argumentative action to construct its identity and representations.

Keywords: communicative ethos, enunciative device, discursive strategy, the speaker, presidential address.



Introduction

Tout être de parole proposant une vision spécifique d'une réalité cadrée par un contexte circonstanciel² agit dans un mouvement discursif. À travers des mises en scène énonciatives, les positions sociales de ce sujet communicant se manifestent tout autant que se construit son image intentionnelle appelée aussi *éthos énonciatif*, pour s'inscrire dans des stratégies discursives qui portent sur la manipulation des significations et traiter les relations interlocutives conditionnées par des enjeux relationnels et des fins discursives.

Dans cet article, nous proposons d'aborder une allocution du Président de la République A. Bouteflika émise à l'occasion de la célébration de la journée de la femme, en 2016, afin de montrer, d'abord comment un discours qualifié « d'acte volontariste d'influence » (A. Seignour, 2011 :30) prend encre sur un préconstruit politico-culturel³. Ensuite, relever les modes opératoires de la circulation des représentations de cette instance énonciative dans cet espace de thématisation⁴.

Cette étude est articulée en trois sections. Dans la première, nous exposerons notre cadre théorique et la méthode d'approcher notre corpus. Dans la seconde, nous détaillerons la notion de base de *l'éthos communicatif* né de la projection *l'image* de l'instance énonciative par le biais d'une matérialité discursive pour montrer sa manière

¹ Axiologisé du point de vue de Charaudeau (2016 :137) signifie qu'il n'y a pas de discours neutre, qu'il y a des polarisations, qu'il y a des valeurs. Et tout cela dépend de la façon dont se construisent les discours à travers le processus des représentations sociales partagées.

² D'après Gshwind-Holtzer (1981 :22/28) « la situation de communication se définit par tout ce qui est dans l'univers des interactants et dans la réalité aussi bien physique que sociale et culturelle. ».

³ Fait référence à une chronologie événementielle de la condition de la femme dans le contexte algérien et le programme d'une action politique

⁴ P.Charaudeau (2016 :134) nous explique dans que la thématique est traitée en rapport avec la dimension situationnelle et énonciative.

d'habiter un *espace interactif* en tenant compte des convenances qui servent de code de conduite et des contraintes contextuelles. Quant à la troisième, nous appliquerons les outils d'analyse sur le corpus.

1- Cadre théorique et méthodologique

Partant du postulat que l'émergence des comportements stratégiques est en rapport avec les enjeux communicationnels, les mécanismes d'énonciation élaborés par une instance du pouvoir sont révélateurs de ses traces de subjectivité inhérentes à l'image publique projetée. Afin de repeindre cette image, nous mobilisons une approche interdisciplinaire faisant entrecroiser dans le champ de l'analyse du discours⁵ la linguistique énonciative⁶ (qui permet de retracer le parcours énonciatif du sujet parlant par la révélation de la façon avec laquelle il s'approprie l'appareil formel en faisant véhiculer des valeurs référentielles en rapport avec la situation d'énonciation⁷) et la pragmatique. Cette dernière explique la prise en charge du contenu propositionnel de l'énoncé par l'énonciateur, détermine son attitude dans sa relation à son interlocuteur et à l'événement qu'il relate par la présence des marques de modalisation⁸ ainsi que l'impact des intentions et des significations véhiculé par ses actes de langage.

Le corpus qui représente notre « dispositif d'observation » (F. Mazière, :11) est constitué d'un discours appartenant à un genre particulier à savoir l'allocution présidentielle. Ce discours de circonstance produit à l'occasion d'un événement socio-politique (la journée mondiale de la femme) est dit discours institutionnalisé prenant la forme d'un texte écrit, c'est-à-dire un produit élaboré (réfléchi) et non improvisé. Cette lettre adressée aux femmes algériennes est diffusée par les médias et nous avons recouru au site internet www.radioalgerie.dz pour accéder à ce discours dans son intégralité.

2. L'éthos communicatif

L'«ethos» est un terme polysémique qui a été emprunté à la rhétorique par l'analyse du discours. Sa conception traditionnelle mettait l'accent sur la construction purement langagière de l'orateur qui donnait une image de lui-même capable de convaincre l'auditoire. Cette notion a été complétée par la suite, par des chercheurs comme R. Amossy et J.-M. Adam, qui l'ont enrichie par le fait que l'ethos de l'orateur ne renvoie pas seulement à son énonciation, il renvoie, également, à l'image qui « préexiste à son discours » (1999 :154). Autrement dit, il se construit aussi par des représentations⁹ que font les énonciataires de la personnalité de l'énonciateur et conditionnent la réception de son discours.

À travers la parole du locuteur, l'interlocuteur conçoit des représentations dynamiques en vue de saisir la structure de cette activité verbale qui porte en elle des traits culturels, de l'émotivité, des objectifs et des motivations qui renseignent sur la manière

⁵ Un discours ne se contente pas de décrire un réel qui lui préexiste mais construit la représentation du réel que le locuteur souhaite faire partager par son allocutaire

⁶ La linguistique énonciative « recherche les procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluateurs, etc) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui » (D.Maingueneau et P.Charaudeau, 2002 :230)

⁷ À ce sujet, C. Detric, P. Siblot et B. Verine affirment que « la forme linguistique n'est pas un habillage du sens(...). Ce qui est dit tient fondamentalement au comment c'est dit » (2001 :26)

⁸ La modalisation est la « relation qui s'établit entre deux représentations discursives, dont l'une constitue un point de vue donné et l'autre combine la représentation de ce point de vue avec celle de l'attitude qu'adopte, à l'égard de ce dernier, le locuteur de l'énoncé » (Haillet, 2003 :97)

⁹ Pour Doise (1986 :83), « la représentation sociale se situe sur des dimensions d'attitudes, d'informations et d'images ; qu'elle contribue à la formation des conduites et à l'orientation de la communication sociale [...] et surtout qu'elle s'élabore dans différentes modalités de la communication

de dire du locuteur, qui renvoient à sa manière d'être et à l'imaginaire de son vécu. À ce sujet, Maingueneau (1993) assure que l'ethos n'est pas attaché au sujet réel mais au sujet dans l'exercice de la parole qui est corrélée aux données psychologiques (caractère, portrait moral, image) d'un individu.

En d'autres termes, la notion d'«ethos» qui est foncièrement hybride (socio-discursive). Elle s'édifie à partir comportement verbal surtout de l'énonciateur appréhendé et évalué dans la situation de communication. L'«ethos» regroupe non seulement l'acte d'énonciation, mais aussi l'ensemble des déterminations physiques et psychologiques attribuées au *caractère*¹⁰ d'une instance subjective qui se manifeste à travers son discours par l'articulation du dit, du montré, du perçu et par la production des effets sur la forme des échanges.

L'«ethos communicatif» est un processus interactif d'influence d'autrui qui vise non seulement la manière de se comporter mais aussi la manière de se présenter et de présenter autrui à travers l'interaction. Il est perceptible dans la mise en voix et gestes de l'énonciateur lors de son discours, dans la mesure où le comportement discursif d'un sujet communiquant résulte de cette interaction, de cette corrélation entre l'image affichée par le locuteur avec l'image attribuée par ses partenaires d'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 2010). Par conséquent, la question d'ethos communicationnel s'attache à la notion «d'identité» qui est étroitement liée à l'habileté du sujet énonciateur à établir une interaction sociale inhérente à des phénomènes sociolinguistiques. Ces derniers sont en relation de continuité dans l'interaction communicative par le biais de la négociation¹¹ des facettes de cette identité; qu'il s'agisse des positions sociales occupées par le sujet parlant (identité sociale) et/ou du rapport subjectif à ces positions (identité psychique) façonnées par le contexte relationnel. En somme, l'image de soi dans le discours (Amossy, 1999) repose sur la scène d'énonciation à travers laquelle est annoncée l'image préétablie qui affecte et conditionne la construction de l'ethos dans le discours comme nous le verrons dans l'analyse de notre corpus.

3. L'analyse du corpus

Dans ce qui suit, nous essayerons de saisir la corrélation¹² entre l'ethos énonciatif qui résulte d'une construction discursive inscrite dans une stratégie argumentative correspondant à l'image projetée par le locuteur dans son discours et l'ethos prédiscursif en interrogeant notre corpus :

Mesdames,

Les peuples du monde entier fêtent tous les ans la Journée mondiale de la femme comme un événement saillant. Cette année, le peuple algérien la célèbre dans le contexte des grandes mutations que connaît notre pays et auxquelles la femme a apporté son concours à tous les niveaux avec un effort matériel et moral remarquable.

¹⁰ Le caractère est la manière habituelle de réagir propre à chaque personne. Il est un « ensemble des dispositions durables à quoi on reconnaît une personne (...) en ce sens, le caractère n'est d'autre qu'un ensemble de signes percevables, de traits distincts » (Vezeanu, 2004 : 124).

¹¹ La négociation est la forme explicite de construction et de contrôle de réciprocité. Elle permet « l'adaptation des contenus et formes du langage aux interlocuteurs (qui) suppose de la part d'un locuteur des connaissances linguistiques et des connaissances sociales. Les premières portent sur les formes permettant d'exprimer diverses intentions communicatives, les secondes, sur les statuts et les rôles socialement codifiés ainsi que sur les caractéristiques individuelles des différents partenaires et leur relation avec le locuteur. » (Bernicot *et al.*, 1998 :51).

¹² Cette corrélation a été décrite par Auchlin (2000 :81) comme étant *l'illusion* d'un interactant due au « croisement de deux sources de traitement distinctes : le traitement interprétatif de données internes aux énoncés et au discours, et le traitement symptomatologique et emphatique de faits externes et contingents à la parole »

La première remarque à faire est en rapport avec la séquence d'ouverture. Celle-ci débute par un terme d'adresse qui obéit selon Ford et Brown (cité par G.Gschwind-Holtzer, 1981 :37) au critère de la dimension hiérarchique et de connaissance. Celui-ci nous renseigne sur le système d'allocution qui est un indicateur de la structure sociale. Le président désigne ses interlocuteurs par le vocable « **Mesdames** ». Celles-ci se trouvent en situation de spectatrices non ratifiées vu qu'elles sont invitées à écouter et /ou lire le discours et non à interagir en alternant les tours de parole, cela fait qu'elles ont un rôle passif. Ajoutant à cela le fait que le discours n'a pas été prononcé directement par le président, seulement diffusé sur les chaînes nationales et repris par la presse écrite. Ainsi dit, les interactants ne se sont pas retrouvés en situation de face à face.

Quant au contexte circonstanciel de la production/réception du discours, sa description se détermine par le discours lui-même. Partant du fait que le locuteur met en place un procédé de représentation du site¹³ pour construire son projet de parole à partir d'un choix porté, d'une part, sur une stratégie d'occupation de cet espace interactif qui s'est traduite par l'inscription de l'objet du discours de type événementiel dans le contexte spatiotemporel « les peuples du monde entier-le peuple algérien », « tous les ans-cette année », suivant une présentation allant du général au particulier. D'autre part, le choix des modalités verbales qui met en valeur ce contexte spécifié par le biais de la nature de l'action à accomplir du moment que le verbe « célébrer » accentue le caractère rituel dans l'organisation d'une cérémonie événementielle (historique ou religieux), alors que le verbe « fêter » renvoie à la manifestation de la joie dans l'action elle-même. Cette distinction contextuelle n'est pas fortuite, elle reflète le sens attribué à cet événement qui se construit par le procédé de comparaison introduit par le connecteur comparatif « comme ».

En ce qui concerne le contexte mondial, l'évènement est qualifié de « saillant » un adjectif évaluatif qui a comme synonymes: « inoubliable, remarquable » qui soulignent ce qui a eu lieu dans le passé mais qui continue d'exister dans la mémoire collective. Or, cette description se voit dépassée par la charge significative que le locuteur accorde à cet événement en valorisant la femme algérienne qui est représentée par son inscription dans le temps *dit* « contexte des grandes mutations ». Cette valorisation réalisée par l'usage des modalités appréciales « **grandes mutations**, avec un effort matériel et moral **remarquable** » n'est qu'une conséquence temporalisée (voir l'usage du présent de l'indicatif pour le verbe connaître) d'une action accomplie dans le passé « a apporté » vu l'emploi de la modalité temporelle « le passé composé ». Cette comparaison a permis de mettre en exergue le rôle qu'avait la femme algérienne dans la prospérité du pays.

En plus de ce marquage déictique, le locuteur a utilisé, dans cette première partie du discours, des modalités d'énonciation de type actes constatifs (des assertions). Celles-ci ont pour vocation de décrire la situation d'énonciation en ayant recours à la stratégie énonciative d'inclusion « notre pays » garantissant au locuteur le tissage d'un lien avec ses interlocutrices par le biais d'un dérivé du déictique personnel « notre » auquel il ajoute le marquage « pays » pour accentuer cette appartenance à un espace délimité sur le plan politico-culturel et porteur d'une *identité nationale*.

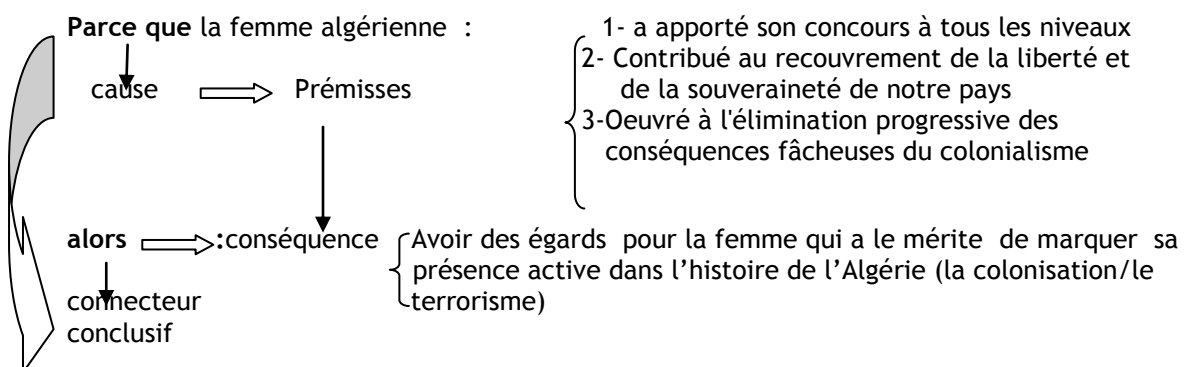
J'ai veillé au cours des précédentes années à partager cette fête, celle de tout le peuple algérien, par égard pour la femme algérienne qui a eu le mérite de contribuer au recouvrement de la liberté et de la souveraineté de **notre pays**, mais aussi par souci d'œuvrer sans relâche à l'élimination progressive des conséquences fâcheuses du colonialisme inique et obscurantiste qui n'ont pas épargné les femmes et leurs droits.

¹³ Le site appelé aussi l'environnement matériel : le temps, l'espace, les participants

Dans la deuxième partie du discours présentée ci-dessus, le locuteur change de position. Il opte pour le jeu d'alternance entre les instances énonciatives (je/nous) afin d'éviter le débordement de sa subjectivité qui peut virer vers le narcissisme; tantôt il s'affiche à travers l'instance énonciative « je » qui se lance dans des actes expositifs au profil de son image publique, comme dans l'énoncé « j'ai veillé au cours des précédentes années à partager cette fête, celle de tout le peuple algérien, par égard à la femme algérienne ».

En décortiquant ce passage, nous remarquons la mise en place d'une stratégie discursive très complexe à commencer par présenter les efforts fournis pour atteindre un objectif, celui de « veiller à partager ». Cette action qui détermine l'application du locuteur dans son rôle de président est mise en valeur par le temps: « au cours des précédentes années » qui renvoie à un préconstruit¹⁴ politico-historique référant aux quatre mandats de sa gouvernance et à son projet de réconciliation nationale. Cette politique consiste à maintenir l'union de la nation et à réinstaurer les valeurs sociétales, entre autre « cette fête, celle de tout le peuple algérien par égard pour la femme algérienne ». L'emploi d'un temps du passé a pour effet de montrer l'écart entre le temps d'action et le temps d'énonciation désigné par « cette fête » qui est, de plus, le résultat de sa politique réalisant ainsi un cercle déictique qui renforce cette réconciliation, dont le traçage linéaire, dans cet extrait, est assuré par le recours à des unités pronominales et référentielles « j'ai, tout le peuple algérien, notre pays ».

Le deuxième mouvement discursif s'inscrit dans une proposition subordonnée relative, il se fait en vue d'une valorisation de la femme. Il se présente comme un retour au thème discursif après une parenthèse ouverte au sujet du « je » dans un acte principal. Ce retour a pour fonction de compléter le dessin descriptif qu'il avait déjà entamé et soutenu par un procédé d'énumération des actions évaluées positivement. Ce procédé de recensement des prémisses¹⁵ fait partie de la mécanique argumentative basée sur une modalité démonstrative (un raisonnement causal) qui justifie son point de vue alimenté de preuves (prémisses). Cette formation discursive peut être schématisée ainsi :



À travers cette stratégie justificative de « partager la fête », nous remarquons qu'il y a eu un travail sur le lexique ; si nous examinons le choix des mots, nous dirons que les vocables « égard et mérite » font référence à l'acte de témoignage, de considération et de respect par la reconnaissance témoignée à celles qui ont surmonté des difficultés par sens du devoir envers « notre pays ». Et puisqu'elles sont dignes d'appréciation, *partager la fête* est un acte symbolique pour vanter leur gloire et leur rendre hommage.

¹⁴ Le préconstruit est « d'un mode de relation entre les productions discursives et leurs extérieurs, même si cette relation est élaborée au niveau linguistique [...] est à la fois un geste d'interprétation et une procédure de reconnaissance » (M. A. Paveau, 2017)

¹⁵ « Les prémisses, c'est tout ce dont part l'orateur et ce sur quoi il bâtit son raisonnement : opinions de l'auditoire, faits, vérités, etc. » (Buffon, 2002 :133)

Notamment que leur lutte pour « changer les mentalités, les comportements », a été évaluée par le biais d'une modalité épistémique « il n'est pas aisé » visant à exprimer le jugement du locuteur par rapport à la valeur de vérité de son énoncé, lequel enveloppé dans une formule impersonnelle:

Il n'est pas aisé de venir à bout de ces accumulations et de changer les mentalités et les comportements qui ont retardé le développement de la société en occultant la complémentarité entre l'homme et la femme et en consacrant la différenciation entre les deux. C'est pourquoi **nous nous employons** sereinement, depuis des années, à corriger cette situation et à éliminer les déséquilibres au sein de la société afin de lui permettre de s'émanciper avec toutes ses composantes sans aucune distinction entre l'homme et la femme hormis celles établies sur la base de la compétence et de **nos références spirituelles**

Cette glorification se fait partager puisque le locuteur revient en charge en s'inscrivant dans l'action grâce au déictique « **nous nous employons** » qui va assurer le changement de l'orientation de cette reconnaissance qui se justifie par l'action menée par son gouvernement.

Cette action se cristallise dans la politique de « venir à bout de ces accumulations », de « corriger cette situation et éliminer les déséquilibres au sein de la société » qui visait à réunir les conditions favorables traduites par **les modifications apportées au code de la famille** (une deuxième référence à un préconstruit : les réformes des lois) dans le but de permettre à la femme de « s'émanciper sans aucune distinction entre l'homme et la femme ». Ainsi, le locuteur insiste sur **sa position à travers sa politique de soutien pour la cause de la femme**.

Le locuteur ne rate pas l'occasion pour réactualiser son projet de la réconciliation nationale qu'il implique en rappelant la condition de restriction soulignée par la préposition « hormis ». Elle introduit le critère de valorisation selon « la compétence » et selon « nos références spirituelles ».

Dans la suite du discours, nous observons que le locuteur-président recourt à l'argument d'autorité¹⁶ pris dans un procédé discursif de type « dialogisme¹⁷ » :

Il va sans dire que, du point de vue religieux, l'islam, dans sa lettre comme dans son esprit, dans la doctrine comme dans la jurisprudence, garantit la dignité de l'être humain, homme et femme et veille à son émancipation et à la consécration de ses droits matériels et moraux. **Certes**, plus d'une loi positive ainsi que d'autres efforts de jurisprudence ont évolué à travers l'histoire dans le sens de la mise place d'un système de valeurs intégré pour éliminer la discrimination en faveur du progrès, ce qui a rétabli la femme dans certains de ses droits et l'a dotée des moyens d'accomplir sa mission aux cotés de l'homme. **Toutefois, ce n'est pas exagéré que de dire que dans notre religion, dans la tradition de notre prophète et dans la conduite de nos prédécesseurs et de nos érudits ulémas**, des perspectives plus vastes sont offertes à la femme dont les droits sont consacrés dans leur plénitude

L'usage de cet argument est une stratégie de consolidation de son parcours politique. Afin de montrer son orientation religieuse visible dans: « **Nos références spirituelles** », « dans **notre religion**, dans la tradition de **notre prophète** et dans la conduite de **nos prédécesseurs et de nos érudits ulémas** ». Plus loin, le locuteur marque son discours par une modalité épistémique d'évidence ou par une forme de rhétorique de prétérition: « il va sans dire que » pour insister sur l'appartenance religieuse du peuple algérien et du « Je » qui se trouve en situation d'inclusion représentée par la modalité déictique

¹⁶ « l'argument d'autorité est l'expression d'une pensée conservatrice (Breton 1996), peu ouverte sur le débat et la discussion et plutôt encline à la simplification des enjeux » (Beaudet, 2000 : 62).

¹⁷ Le dialogisme « réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires » (Dictionnaire d'analyse du discours, 2001 :175)

« nos, notre » et la crédibilité de sa politique. Par conséquent, il s'agit d'une stratégie d'anticipation qui fait que sa position devient incontestable c'est pourquoi, d'ailleurs, il a commencé son énoncé par cette locution verbale d'évidence pour faire taire toute tentative de réfutation, exhibant, ainsi, son habilité persuasive par des connecteurs d'opposition restrictive argumentatifs « certes » et « toutefois ». Ces marqueurs de textualité lui ont permis d'afficher un positionnement conciliant en jouant, d'une part, sur la force argumentative¹⁸ de la deuxième assertion constituant son énoncé complexe « Toutefois, ce n'est pas exagéré que de dire que dans notre religion (....) les droits sont consacrés dans leur plénitude », d'autre part, sur la gestion montrée de sa subjectivité à travers une expression atténuante « ce n'est pas exagéré que de dire ».

Parler d'anticipation signifie que le locuteur saisit l'occasion pour répondre à un discours de réplique qui est en circulation à savoir celui des islamistes. Ici nous décelons un acte d'insinuation basé sur l'emploi de l'argument de l'autre (les islamistes) à savoir la religion pour montrer leur faiblesse et les combattre¹⁹.

Nous remarquons aussi que le locuteur a provoqué un autre glissement thématique à partir d'un point d'ancrage ; celui du vocable « ses droits » dans l'intention de créer un parallélisme entre la religion et sa politique qui est le fondement même de sa stratégie de gestion du thème que nous pouvons représenter comme suit :

- 1-La politique=~~éliminer~~ les déséquilibres au sein de la société pour permettre de ~~s'émanciper~~
 - 2-La religion=~~la consécration~~ de ses droits matériels et moraux pour garantir la dignité de l'être humain et veille à son ~~émancipation~~
 - 3-La politique= a rétabli la femme dans certains de ses droits pour éliminer la discrimination en faveur du ~~progrès~~
 - 4-La religion : les droits sont consacrés dans leur plénitude
-

Le but de synthétiser cette convergence entre la religion et sa politique, en employant la locution conclusive « par conséquent » qui complète la structure de son carré argumentatif est double :

Par conséquent, il serait vain de tenter, comme le font certains, d'attribuer à nos référents spirituels et à notre civilisation, les dérives et les retards enregistrés dans bon nombre de sociétés, y compris la nôtre hélas. Il s'agit de thèses contraires à nos références religieuses et à nos principes constitutionnels et les battre en brèche s'impose aujourd'hui comme un impératif

Premièrement, il vise à apporter de la crédibilité à sa politique et montrer son efficacité qui se fait contester par ceux qu'il qualifie par un pronom indéfini « certains ». Procéder à l'indétermination de ces sujets délocutifs en le mettant à distance, dans un acte subordonné et à titre comparatif, a pour visée la minimisation de la place qu'il leur accorde. Cela se fait, davantage, ressentir sous le poids d'un cumul des procédés dans l'expression modale « il serait vain de tenter ». La formule impersonnelle conjuguée au conditionnel exprime une idée illusoire, non fondée et dépourvue d'effet d'une action insignifiante envisagée dans « tenter d'attribuer à nos référents spirituels et à notre civilisation, les dérives et les retards enregistrés dans bon nombre de sociétés ». Deuxièmement, il marque sa position en l'exprimant d'abord sur le plan affectif : « y compris la nôtre hélas ». L'articulation de ce sentiment de regret à un acte de dénonciation « Il s'agit de thèses contraires à nos références religieuses et à nos

¹⁸ D'après Ducrot et Anscombe (1988) la force argumentative désigne la forme d'influence

¹⁹ Nous tenons à souligner que cette procédure a déjà été repérée dans l'ensemble de ses discours sur la réconciliation nationale

principes constitutionnels » sert de justificatif à son action à savoir renouveler l'appel au peuple. Cela se fait grâce à une modalité déontique qui marque la nécessité de le soutenir dans son action de « les battre en brèche [...] aujourd'hui ». L'adjectif qualificatif « impératif » précise que cette action est dictée par des contraintes situationnelles.

La référence à la situation de communication apparaît dans l'extrait ci-dessous en termes d'une relation verticale²⁰ entre l'énonciateur et ses interlocutrices. La situation de communication renvoie à des données institutionnelles et le rapport de place :

J'ai toujours veillé, depuis que j'ai pris mes responsabilités à la tête du pays, à reconsidérer la place de la femme au sein de notre société sur les plans législatif, exécutif, judiciaire et professionnel et bien d'autres.

Au lieu d'employer le taxème désignant son statut de président, l'énonciateur préfère le paraphraser « *j'ai pris mes responsabilités à la tête du pays* » et cette assertion n'est pas gratuite car elle véhicule un acte performatif implicite décrivant l'accomplissement d'un acte à savoir « *J'ai toujours veillé.... à reconsidérer la place de la femme au sein de notre société sur les plans législatif, exécutif, judiciaire et professionnel et bien d'autres* » qui est en même temps un acte descriptif qui se prête à l'évaluation en termes de vrai/faux²¹. Pour rendre son constat irréfutable, il use du processus inférentiel²² :

A la faveur de cette démarche, **la femme occupe, aujourd'hui**, la place qui lui revient dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement, de la justice et dans l'administration ainsi qu'au sein des instances élues et diplomatiques et dans le gouvernement.

La règle pragmatique suivie dans cette opération logique consiste à établir une relation d'implication démonstrative entre la prémisse « *à la faveur de cette démarche* » qui a été explicitée dans l'extrait précédent et la conclusion « *la femme occupe, aujourd'hui, la place qui lui revient* » que nous pouvons reformuler comme suit :

Puisque notre démarche est de *toujours veiller à reconsidérer la place de la femme au sein de notre société sur les plans législatif, exécutif, judiciaire et professionnel et bien d'autres*, « *la femme occupe, aujourd'hui, la place qui lui revient* »

Ainsi, l'intention informative du locuteur est représentée par l'évaluation des résultats acquis de sa démarche refermée par une argumentation structurée par le connecteur « *cependant* » à valeur de restriction:

Cependant des entraves objectives, ont fait que nous n'avons **pas encore réalisé tous les objectifs** que nous nous sommes assignés.

La prise en charge énonciative assurée par « *cependant* » oriente l'argumentation vers un aspect des résultats de la démarche en produisant une restriction de sa réussite justifiée du non accomplissement de sa politique.

Nous remarquons que l'image du président se forme dans son discours en illustrant les constituants de l'identité qu'il affiche et qui correspond à celle désirée par lui. Autrement dit, le président présente l'image de soi qu'il aimerait que le peuple garde de lui et qui n'est autre que celle du « sauveur ».

Conclusion

²⁰ Il s'agit d'une relation hiérarchique statutaire

²¹ A ce sujet Moschler précise que *les actes constatifs* « peuvent recevoir une valeur de vérité » (2000 :135)

²² L'inférence correspond, selon Kerbrat-Orecchioni, à « toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable » (1986 :24)

Nous avons voulu, par cet article, montrer que la mise en discours d'un événement nécessite l'usage de la compétence cognitive du sujet parlant ancré dans le circuit communicatif dans lequel il est amené à négocier son image identitaire, à travers la mise en place des modes de (re)présentation de soi et des commentaires réflexifs. Ces derniers résultent de la manipulation de l'environnement discursif qui vise la conciliation des attitudes intentionnées avec les relations sociales.

En ce qui concerne l'éthos du locuteur-président de notre corpus, nous pouvons dire qu'il est multiple. La variété de ses facettes correspond à un ensemble de masques sélectionnés en fonction des visées discursives visant à le rendre adaptatif à la situation de communication et le cercle relationnel. L'analyse de notre corpus nous a révélé un éthos présidentiel caractérisé par une parole efficace pour un projet intentionnel (la politique de réconciliation) et un sens aigu de sa face négative (son territoire de responsabilité).

Sa manière de dire et sa façon d'être ont traduit un éthos affirmateur puisqu'il prend position par rapport à la cause de la femme et il est, également, protecteur et conciliateur. Sa politique vise la réconciliation nationale. Elle s'appuie sur les principes de la religion. Le choix de la stratégie identitaire a fait ressortir son habileté persuasive prouvée par la diversité de son dispositif argumentatif (comparaison, énumération, évaluation modalisée, raisonnement causal) mis en œuvre à des fins personnelles. Il a, ainsi, réussi à provoquer un glissement thématique accompagné d'une alternance déictique (je/nous) en usant des circonstances (la journée de la femme) pour revenir à son projet socio-politique (la réconciliation nationale) par la création d'une communauté d'opinion qui renforce son rôle de meneur sauveur du pays de ses ennemis.

Références bibliographiques

- AMOSSY R. 1999. *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*. Delachaux et Niestlé. Lausanne.
- AUCHELIN A. 2000. « Ethos et expérience du discours: quelques remarques » dans WAUTHION M. & SIMON A.-C. *Politesse et idéologie : rencontres de pragmatiques et de rhétorique*. Peeters Louven. Bruxelles. p.75-93
- BEAUDET C. 2000. « « Rhétorique lexicale, polyphonie et argument d'autorité : une analyse de cas ». *Revue québécoise de linguistique*, vol. 28, n° 2 .UQAM. Montréal. p. 51-64.
- BERNICOT J. et al. 1998. *De l'usage des gestes et des mots chez l'enfant*. Armand-Colin. Paris.
- BUFFON B. 2002. *La parole persuasive. Théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*. PUF. Paris.
- CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D. 2002. *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Seuil. Paris.
- CHARAUDEAU P. 2016. « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène »" (Entretien). In *Revue Mots*. n°111. ENS édition. Lyon. p.131-145
- DETRIC C. et al. 2001. *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Champion, Paris.
- DOISE W. & PALMORANI A. 1986. *L'étude des représentations sociales*. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel.
- GSCHWIND-HOLTZER G. 1981. *Analyse sociolinguistique de la communication et didactique*. Hatier- Crédif. Paris.
- HAILLET P. P. 2003. « Polyphonie et modalisation ». Thélème, Revista Complutense de Estudios Franceses. Número Extraordinario. pp. 95-108.
- KERBRAT-ORECCHIONI C.1986. *L'implicite*. Armand Colin. Paris.
- MAINGUENEAU D. 1993. *Le contexte de l'œuvre littéraire. Enonciation, écrivain, société*. Dunod. Paris.
- MAZIERE F. 2005. *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*. Paris. Presses universitaires de France
- MOESCHLER J. 2000. *Introduction à la linguistique contemporaine*. Armand colin. Paris.

- SEIGNOUR A. 2011. « Méthode d'analyse des discours : L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique ». *Revue française de gestion*. N° 211. Éditeur : Lavoisier. Cachan. p. 29-45.
- VEZEANU De I. 2004. « Moi-même comme un autre. Identité personnelle et langage ». In COPOERU I. & SZABO N. *Beyond Identity. Transformations of Identity in a (Post-) Modern World*, Cluj-Romania, Editura Casa Cærflîi de Øtiinflæ. p. 104-124.